
<u>Nombre de membres en exercice:</u> 11	Séance du 25 septembre 2023
<u>Présents :</u> 9	L'an deux mille vingt-trois et le vingt-cinq septembre l'assemblée régulièrement convoquée le 25 septembre 2023, s'est réunie sous la présidence de Geneviève MARQUET
<u>Votants:</u> 11	Sont présents: Geneviève MARQUET, Alexandre POUJOLS, Bertrand FRAYSSE, Elsa CORNARO DE CURTON, Nadine ARNAL, Michel CALMEJANE, Nathalie GOUJOU, Christophe PERROT, Représentés: Sylvie BARTHEL par POUJOLS Alexandre, Danielle BOUYSSOU par Geneviève MARQUET Excuses: Eric PRUCHON Absents: Secrétaire de séance: Elsa CORNARO DE CURTON

Madame le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 26 juin 2023 et il est adopté à l'unanimité.

Objet: Adhésion commune Lissac et Mouret au Syndicat Mixte Limargue Ségala (SMSL) - D 2023 015

Vu la délibération n° 2023-029 du 09 juin 2023 de la commune de Lissac et Mouret sollicitant son adhésion au Syndicat Mixte du Limargue et Ségala au 1^{er} janvier 2024 et le transfert au Syndicat Mixte du Limargue et Ségala de la compétence eau obligatoire production et la compétence eau optionnelle distribution,
Vu la délibération n° 2023-031 du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Limargue et Ségala en date du 21 juin 2023 approuvant la demande d'adhésion au Syndicat Mixte du Limargue et Ségala de la commune de Lissac et Mouret et acceptant le transfert au syndicat du Limargue et Ségala de la compétence eau obligatoire production et la compétence eau optionnelle distribution de la commune de Lissac et Mouret à compter du 1^{er} janvier 2024,

Conformément aux dispositions du CGCT, il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur cette demande d'adhésion.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de donner son accord à l'adhésion au Syndicat Mixte du Limargue et Ségala de la commune de Lissac et Mouret et d'accepter le transfert au syndicat du Limargue et Ségala de la compétence eau obligatoire production et la compétence eau optionnelle distribution de la commune de Lissac et Mouret à compter du 01/01/2024,
- Charge Mme le Maire de la bonne exécution de la présente délibération.

Point sur les commissions :

* Commission Eau : Mme le Maire informe qu'une réunion avec le Syndicat Limargue Ségala aura lieu vendredi 6 octobre à 15h en la mairie du Trioulou. Celle-ci aura pour objet d'engager la procédure d'interconnexion avec la commune de Bagnac sur Célé.

- Les dernières analyses d'eau, prélevées chez Bertrand Fraysse, montraient une turbidité rendant l'eau non conforme. Celle ci était due à un défaut de fonctionnement d'un réducteur de pression de son installation qui a été changé immédiatement.

D'autre part, le manque d'eau dans la rivière accentu la sensibilité, ce qui entraîne une augmentation du dosage du chlore.

Mme le Maire remercie Alexandre Poujols et Bertrand Fraysse pour leur implication dans le service de l'eau, surtout en ces temps difficiles de sécheresse.

* Commission voirie :

Les travaux prévus pour 2023 ont commencé le 19 septembre : goudronnage à La Calvetie, petite portion à la Darse, ainsi que la réfection de la voie de la mairie jusqu'au Rivet.

L'installation du miroir au croisement de la Volte va être réalisée prochainement. De plus, pour sécuriser ce croisement et donner la priorité aux véhicules circulant sur le RD 28, un arrêté municipal a été pris afin d'instaurer deux stop à ce carrefour : voie de la Carrière et voie de La Volte.

Les travaux de débroussaillage des voies communales sera également entrepris prochainement.

Un projet de réfection de la place de l'église (devant le terrain de pétanque) est également en cours de chiffrage et pourra être réalisé en même temps que les travaux actuellement en cours.

* Commission Bâtiments Communaux :

Mme le Maire informe que la commission de sécurité est passée le 29.08.2023. La commission de sécurité, en présence d'Elsa Cornaro de Curton, a émis un avis favorable sur la conformité des bâtiments communaux ainsi que pour la halle.

Une subvention Etat de 1600 € a été obtenue pour une dépense de 5424 € (mise aux normes électrique et du système de sécurité des bâtiments).

Il a été également prescrit quelques menus travaux à réaliser : changement des flexibles du gaz, réparation du système de fermeture de la porte de l'issue de secours de la halle, revoir la fermeture à clé du coffret électrique de la halle ainsi que le contrôle de la hotte et de la cuisinière..

A ce jour les 2 premières prescriptions ont été réalisées.

Mme le Maire et Mme Cornaro de Curton ont remplacé les électrodes du défibrillateur .

Après étude des dossiers de candidatures, mme le Maire et les membres du Conseil Municipal ont accueilli, le 1er août, les nouveaux occupants de la maison communale : Noémie Colomb et Dorian Lalo.

Un second devis concernant un volet en PVC pour la porte de derrière a été demandé à Mr Delport, le premier en aluminium ayant été trouvé trop onéreux.

La location (saisonnnière) de l'appartement dans le bâtiment de la mairie s'est achevée le 15 septembre. Mme le Maire propose d'améliorer ce logement afin de le mettre en location (soit saisonnière, soit à l'année). Des devis seront demandés, notamment pour une entrée indépendante à l'arrière du bâtiment.

* Commission Environnement, Tourisme et Culture :

Christophe Perrot souligne que la journée du 5 août dernier a connu un grand succès (environ 280 personnes).

Mme le Maire fait un bilan financier de cette animation.

Le site Internet de la commune est sur le point d'être finalisé.

A l'automne, il est prévu un nettoyage du fleurissement des croix.

* Point sur le budget à ce jour :

Dans un souhait de totale transparence, Mme le maire présente le budget de la commune (dépenses et recettes réalisées du 01 janvier à ce jour).

Adressage :

Suite à une réunion du 19 septembre entre les adjoints et la secrétaire de mairie, Mme le Maire fait part aux membres du conseil des modifications et du plan concernant l'adressage de la commune (création des voies et rues).

Après échange avec le conseil municipal, celui-ci souhaite ne pas nommer toutes les voies communales et préfère garder seulement les lieux-dits . En effet, cela ferait un nombre de panneaux conséquent les uns à la suite des autres . Mme le Maire propose une nouvelle réunion avec le représentant de La Poste et le Conseil Municipal.

Mme Le Maire donne lecture des différentes réunions ou cérémonies qui se sont déroulées depuis la dernière réunion ainsi que celles qui sont prévues prochainement.

Fin de la séance à 20h35



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Y. Harquet', written over a circular official stamp. The stamp is also in blue ink and contains the text 'MUNICIPALITE DE LE TROULET' at the top and '(Cantal)' at the bottom. The center of the stamp features a coat of arms with a figure holding a staff and a star above its head, with the words 'REPUBLIQUE FRANCAISE' written below the figure.